Préparation à l'habilitation électrique HE Messurage HE Vérification

Formations Réglementaires

08/11/2026

Public et prérequis

- Toutes personnes chargées d'opérations de mesurage des grandeurs électriques d'une installation et/ou de grandeurs physique (distance, température ou autres).
- Toutes personnes devant s'assurer qu'un ouvrage ou une installation est conforme à un référentiel.

Avoir, dans le domaine de tension considéré sur les ouvrages ou les installations électriques, des compétences en électricité résultant d'une formation ou d'une pratique professionnelle, et notamment :

- Différencier les grandeurs électriques, telles que courant, tension, résistance, puissance, alternatif et continu.
- Identifier les dispositifs de protection contre les contacts directs et indirects.
- Identifier les équipements électriques dans leur environnement (fonctions : séparation, protection commande, etc.).
- Lire un schéma électrique et reconnaître les matériels à partir de leurs symboles.

Les objectifs

Acquérir les connaissances requises pour recevoir de son employeur un titre d'habilitation HE Vérification et HE Mesurage conformément à la norme NF C 18-510.

Les méthodes pédagogiques et d'encadrement

- Vidéo, Support de cours
- Ouvrage ou installation type pour les travaux pratiques

L'AFPI acm Formation atteste que nos formateurs disposent d'un parcours professionnel significatif en lien avec l'action de formation et de compétences pédagogiques leur permettant de dispenser ce programme.

Programme

Module Technique HTA

- La structure et le principe de fonctionnement des ouvrages ou des installations électriques (ligne et poste).
- Les fonctions des matériels électriques des postes (fonctions : commandes, séparations, protections).
- Les principes d'induction et de couplage capacitif et les risques associés.
- Les types de postes.
- Les principes de verrouillages et inter-verrouillage pour les matériels concernés.
- Les matériels et équipements de protection collective et leurs fonctions.
- Les moyens de protection individuelle et leurs limites d'utilisation.

CENTRES DE FORMATION

Lille, Boulogne, Hénin-Beaumont, Valenciennes, Maubeuge, Cambrai, St-Omer, Calais, Béthune

DURÉE DE LA FORMATION

11 heures

ACCUEIL PSH

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap. Moyens de compensation à étudier avec le référent handicap du centre concerné.

Les + afpi

• 1300 Jeunes formés par an
• 600 contrats d'alternance à pourvoir
• 750 entreprises partenaires
• Accompagnement individualisé
• Diplômes reconnus par l'Etat

• Savoir-être, management, sécurité
• Pédagogie innovante (par projets, en îlots, projet Voltaire, Olympiades des métiers)
• Equipement en machines modernes qui préparent aux métiers de demain

10 CENTRES
dans le Nord Pas-de-Calais situés au coeur des bassins industriels et d'emploi

Module mesurages et vérifications en haute tension (HE Mesurage, HE Vérification)

- Le rôle du chargé d'exploitation électrique.
- Identifier le chargé d'exploitation électrique et échanger les informations nécessaires.
- Respecter les consignes données par le chargé d'exploitation électrique.
- Rendre compte de son activité.
- Les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés spécifiques aux mesurages ou aux vérifications.
- Identifier, vérifier et utiliser le matériel et l'outillage appropriés.
- Les documents applicables dans le cadre des mesurages ou des vérifications ainsi que les autres documents associés (autorisation d'accès, instruction de sécurité, etc.).
- Rédiger les documents applicables dans le cadre des mesurages ou des vérifications.
- Les mesures de prévention à observer lors d'un mesurage et/ou d'une vérification.
- Organiser, délimiter et signaler la zone d'opération spécifique.
- Respecter et faire respecter les procédures de mesurage et/ou vérification.
- Identifier les ouvrages ou les installations et les zones d'environnement objet des mesurages et/ou vérifications (domaine de tension, zone d'environnement, locaux réservés, etc.).
- Analyser les risques pour une situation donnée et correspondant à l'habilitation visée.

Modalité d'évaluation

- Attestation
- Les acquis de formation feront l'objet d'une évaluation sous forme de QCM et de mises en situations pratiques.
- Avis d'habilitation après formation.

Suivi de la formation

Le suivi de l'exécution de l'action se fait par :

- L'émargement de feuilles de présence par chaque stagiaire.
- Fiche d'évaluation de stage

664 personnes formées en 2023

Version documentaire

PR5/ENR/01 V.3